



## COLLÈGE RETRAITÉS : TITULAIRE

### DÉCLARATION DE CANDIDATURE aux élections du Conseil d'administration de la CARPIMKO 2022

Nom de famille (nom de naissance)	
Nom d'usage (nom marital)	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse postale	
Adresse mail	
Numéro de portable	
Numéro d'affiliation à la CARPIMKO	
Date d'admission à la retraite de base	
Date d'admission à la retraite complémentaire	

#### DÉCLARE ME PORTER CANDIDAT(E) EN TANT QUE TITULAIRE

**SUR LA LISTE**

**LISTE PARRAINÉE PAR**

(nom/adresse/mail de l'organisation)

#### ATTESTE SUR L'HONNEUR REMPLIR LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ SUIVANTES :

1. Être titulaire à titre personnel de la pension vieillesse de base et de la retraite complémentaire servies par la Carpimko au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2022.
2. Avoir été affilié(e) durant cinq années consécutives ou non à la Carpimko.
3. Être à jour au 31 mars 2022 des cotisations appelées avant le 31 décembre 2021 ainsi que des majorations de retard y afférentes. Les affiliés qui bénéficient d'un accord de délais pour s'acquitter d'arriérés de cotisations ne sont pas considérés comme étant à jour de cotisations.

Les personnes qui cumulent une pension de vieillesse et un revenu d'activité doivent être à jour au 31 mars 2022 des cotisations appelées avant le 31 décembre 2021 ainsi que des majorations de retard y afférentes. Les affiliés qui bénéficient d'un accord de délais pour s'acquitter d'arriérés de cotisations ne sont pas considérés comme étant à jour de cotisations.

4. En cas de poursuite de mon activité professionnelle, avoir satisfait à mes obligations à l'égard des organismes de recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale, conformément aux articles L 641-1 et L 231-6-1-1° tant en qualité de travailleur indépendant, qu'employeur le cas échéant.

**Signature**

Fait à

Le